



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gap, le 18 novembre 2015

Rénovation du réseau de transport d'électricité de la Haute-Durance

Le plan d'accompagnement du projet, un levier pour les dynamiques locales

Le 18 décembre 2015, le préfet des Hautes-Alpes, Pierre Besnard, a réuni en préfecture de Gap les maires des 22 communes concernées par le Plan d'accompagnement du projet Haute-Durance. Ce dispositif lié à la rénovation du réseau de transport d'électricité du département représente 6,9 M€. Pour la première fois en France, il comprend une part destinée à soutenir des projets participatifs, via la plate-forme européenne de financement participatif Ulule (www.mesprojets territoriaux.fr). Ce plan d'accompagnement a pour vocation de susciter et de soutenir les initiatives locales, en complément des bénéfices déjà nombreux apportés par le projet à la Haute-Durance.

Ce 18 décembre, le préfet des Hautes-Alpes et RTE ont présenté le Plan d'accompagnement du projet Haute-Durance aux élus des communes concernées. Ce dispositif est issu du Contrat de service public signé entre l'Etat et RTE : il prévoit, à l'occasion de la réalisation de nouvelles lignes aériennes, le cofinancement de projets locaux par RTE. Les collectivités territoriales et les habitants pourront mobiliser ces fonds pour améliorer la mise en valeur du patrimoine paysager ou touristique, pour engager des actions de développement durable ou de maîtrise de l'énergie ou encore financer la mise en souterrain de réseaux électriques ou téléphoniques existants.

Un plan au service des projets du territoire

En Haute-Durance, le Plan d'accompagnement de projet (PAP) représente 6,9 M€. Il est financé par RTE, et correspond à 8% de l'investissement réalisé pour construire les nouvelles lignes aériennes.

87 % du montant total, soit 6 M€, bénéficieront directement aux communes concernées par les nouveaux ouvrages aériens, conformément au règlement approuvé par le Préfet.

En second lieu, 11,5 % du montant total, soit 800 000 €, iront à d'autres collectivités ou organismes locaux, pour des projets plus globaux intéressant directement ou indirectement le territoire des communes concernées par la rénovation du réseau de transport d'électricité de la Haute-Durance.

Enfin, pour la première fois en France depuis la mise en œuvre de ces Plans d'accompagnement de projet, 1,5 % du montant total, soit 100 000 €, sera consacré au soutien de projets ayant recours au « financement participatif ». Ces projets peuvent d'ores et déjà être proposés par des associations, des entreprises ou des habitants de la Haute-Durance à travers la plate-forme européenne de financement participatif Ulule. Sous réserve de l'intérêt de leur projet pour la collectivité, le Plan d'accompagnement de projet apportera 1 euro pour chaque euro recueilli via la plate-forme.

Un plan qui vient en complément des bénéfiques du projet pour la Haute-Durance

Le plan d'accompagnement peut venir en complément d'autres financements de l'Etat, du Conseil régional, du Conseil départemental, de fonds européens... Par cet effet de levier, les retombées économiques pour la Haute-Durance pourront dépasser le montant du PAP.

Au-delà du PAP, une organisation a été mise en place, via Haute-Durance Initiatives (HDI) afin de maximiser les retombées économiques locales de ce chantier de grande ampleur notamment à travers un appel à l'emploi local. Les premiers travaux ont déjà fournis près de 5 M€ de contrats aux entreprises locales pour des retombées locales estimées à 30 M€ à l'issue du chantier, en 2020.

Les communes directement concernées par les lignes aériennes bénéficieront également des retombées durables de la taxe sur les pylônes, estimées à plus de 675 000 euros par an.

En 2020, le projet Haute-Durance dotera la haute vallée de la Durance d'un réseau électrique rénové avec 106 km de lignes aériennes en moins dans le paysage et 100 km de liaisons souterraines, faisant des Hautes-Alpes le département de la région PACA au réseau électrique souterrain le plus étendu.

La rénovation du réseau électrique des Hautes-Alpes constitue également un véritable levier de développement économique pour la région. Elle permettra le renforcement de la sûreté de l'alimentation en électricité, contribuera au désenclavement du territoire par le déploiement d'un large réseau de fibres optiques, améliorera la capacité d'accueil des énergies renouvelables et offrira la possibilité d'électrifier la voie ferrée.

RTE, Réseau de Transport d'Electricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. A cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 48 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8500 salariés.

Contact presse RTE

Marie-Anne Caurier

04 91 30 98 25 / 06 77 49 37 55

marie-anne.caurier@rte-france.com

Pour en savoir plus : www.rte-france.com